



## Association Ranimons la cascade !

rue du Bourg  
12 330 Salles-la-Source  
[www.ranimons-la-cascade.fr](http://www.ranimons-la-cascade.fr)  
[ranimonslacascade@gmail.com](mailto:ranimonslacascade@gmail.com)  
Tél : 06 84 32 99 79

**2629<sup>ème</sup> jour de mobilisation**  
**6472 signataires de la pétition**

Objets :

- notre rencontre du 29 juin 2017
- votre invitation pour le 12 septembre 2017.

Salles-la-Source, le 1 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Gouzy  
Directeur de la SOCARO  
Carrière de Puech Hiver  
12330 Salles-la-Source

Monsieur le Directeur,

Suite à votre proposition, nous nous sommes rendus dans vos bureaux, le 29 juin 2017, pour une rencontre informelle que vous avez suscitée, après que nous ayons exprimé des inquiétudes sur notre site internet au sujet d'un projet d'extension de votre carrière. En effet, celui-ci était resté secret alors qu'un vote du Conseil municipal de modification du PLU était prévu de manière imminente sans que les habitants et associations de la commune n'en aient été informés.

L'objet de cette rencontre était essentiellement d'échanger sur deux points auxquels nous sommes particulièrement attachés :

- 1/ risques d'effondrement liés à la carrière (ou à son extension) à la verticale au-dessus de la rivière souterraine alimentant le Créneau et les cascades,
- 2/ constat régulier de fortes turbidités de l'eau de la rivière, de la vasque au pied de la grande cascade et des "gourgs", turbidités pouvant être liées à la production de poussières par la carrière lors du broyage du calcaire.

Vous avez pour cela donné la parole à l'hydrogéologue prestataire régulier de votre entreprise, Philippe Muet, qui nous a longuement expliqué pourquoi, selon lui, un effondrement potentiel du fond de la carrière était peu vraisemblable, et pourquoi celui-ci ne devrait pas modifier le cours des eaux souterraines se dirigeant vers Salles-la-Source.

Il nous a ensuite décrit des expériences de coloration à la fluorescéine et à la sulforhodamine menées (unilatéralement) par votre entreprise, qui n'ont pas donné de résultat probant. Si, selon cette étude, rien ne prouve que les pollutions observées ou éventuelles seraient dues à cette carrière, rien non plus ne prouve qu'il ne pourrait pas y avoir de liens entre votre entreprise et ces phénomènes impactant fortement la rivière.

.../...

.../...

Après concertation au sein de l'association, nous estimons ces faits trop importants pour ne pas être étudiés de manière plus approfondie, aucun document décrivant les études effectuées ne nous ayant été remis. Afin d'avancer sur ces questions, un préalable nécessaire serait que nous soient remis les études et comptes-rendus précis des expérimentations que vous avez effectuées afin de les soumettre à un hydrogéologue **indépendant**.

Par ailleurs, je vous remercie de votre invitation à la « Commission Locale de Concertation et de suivi » que vous souhaitez **créer** et dont vous ne nous donnez pas le cadre légal. Il est à noter que notre association n'a pas pour objet la **gestion bénévole des projets industriels de la commune**. Son objet est la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la commune et notamment celui de la grande cascade.

Nous serons donc extrêmement vigilants sur tout nouveau projet susceptible d'impacter ce patrimoine, et nous serons très intéressés par toute information sur celui d'extension de la carrière.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le conseil d'Administration,  
le président,

Bernard Gauvain

Copie à Monsieur le Chef de service du Service Biodiversité, Eau et Forêt de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Aveyron